



Camp familial

Dialogue et esprit de coopération en famille

Les vacances ! C'est l'occasion de prendre une pause proche de la nature, de profiter du plein air, du soleil, et de passer du temps ensemble... et pourquoi pas aussi donner un coup de pouce à la vie de famille ?!

340 € adultes

230 € enfants

En chambres 

25 participants 

La Broque (Bas-Rhin, 67) 

Au menu de notre séjour en famille :

Le matin, parents et enfants sont chacun de leur côté avec un programme adapté :

Initiation à la gestion de conflits et à la coopération (apports théoriques, échanges et mises en pratique) pour les adultes

Activités créatives, sportives, discussions et jeux d'expression pour les enfants.

Vous y apprendrez des façons de gérer les émotions et les conflits, à appliquer en famille et dans la vie de tous les jours, afin que l'écoute, le dialogue et l'esprit de coopération soient au cœur de vos relations.

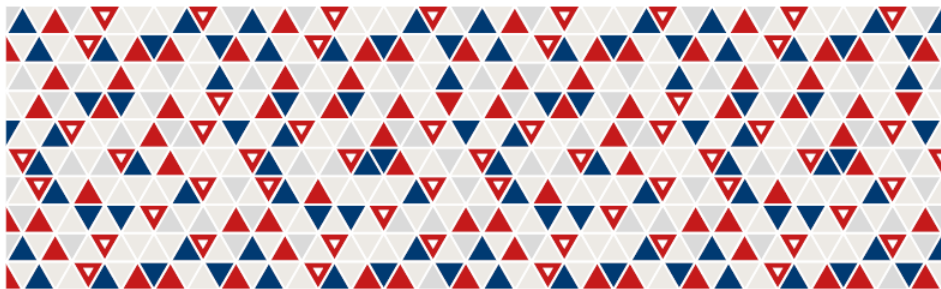
L'après-midi est consacrée aux balades et aux jeux en famille (avec sa famille et/ou avec le groupe).

Se détendre, s'amuser, se rencontrer et se défouler seront les maîtres mots.



UCJG Groupe Alsace

Laure Guigard
secretariat@ucjgalsace.org
09 52 28 47 60
ucjgalsace.org



Modalités d'inscription & règlement des séjours

Contactez le numéro de téléphone indiqué pour le séjour qui vous intéresse.

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé, accompagné
d'informations plus détaillées sur le séjour.

Renvoyez le bulletin dûment complété ainsi que l'acompte demandé.

À réception de ces documents, une confirmation d'inscription
vous sera retournée mentionnant le solde. Celui-ci
devra être réglé au plus tard un mois avant le début du
séjour.

La plupart des séjours donnent droit à diverses aides finan-
cières (Bons Vacances de la CAF, aides VACAF, mairies,
comités d'entreprise...). Nous acceptons également les
chèques vacances ANCV.

Certains séjours, notamment internationaux, bénéficient de subventions, ce qui permet d'en réduire significativement le
coût.

Le prix

Il comprend :

- la cotisation à l'association ainsi qu'une assurance en responsabilité civile,
- l'assurance rapatriement pour les séjours à l'étranger.

Il ne comprend pas :

- le transport jusqu'au lieu de séjour ou point de ren-contre (sauf mention contraire). Nous comptons sur les parents pour accompagner les enfants. Pour les séjours financés par l'OFAJ et Erasmus+, le remboursement d'une partie des frais de transport est proposé. Contactez l'organisateur. Pour certains séjours, un voyage collectif peut être organisé moyennant des frais supplémentaires, se renseigner auprès des organisateurs.

- les frais de santé : s'il y a nécessité d'acte médical, le remboursement des frais engagés sera demandé aux familles à la fin du séjour.



Les associations UCJG – YMCA CORE, Groupe Alsace, Loire, Le Rocheton et Villeneuve lez Avignon sont membres de l'Alliance Nationale des YMCA France, association reconnue d'utilité publique. A ce titre, elles sont immatriculées au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le numéro IM075100375. Le garant est l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT). La responsabilité civile professionnelle est souscrite auprès de la MAIF – 200 avenue Salvador Allende – 79038 Niort cedex 9.

Conformément à la directive européenne 2013/11/UE du 21 mai 2013, transposée en droit français par un décret d'octobre 2015, YMCA France, adhérente de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, permet à ses consommateurs de faire appel à un médiateur si tout litige ne peut être réglé à l'amiable.

Nous nous réservons le droit d'annuler un séjour. Dans ce cas, une alternative ou le remboursement des frais (hors acompte) déjà réglés seront proposés. Document non contractuel.